

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
Fédération de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux ouest
Commune : Chancelade
Lieu-dit : le bourg
Édifice : Fontaine et lavoir
DOSSIER n° 024.102.50.14.1157

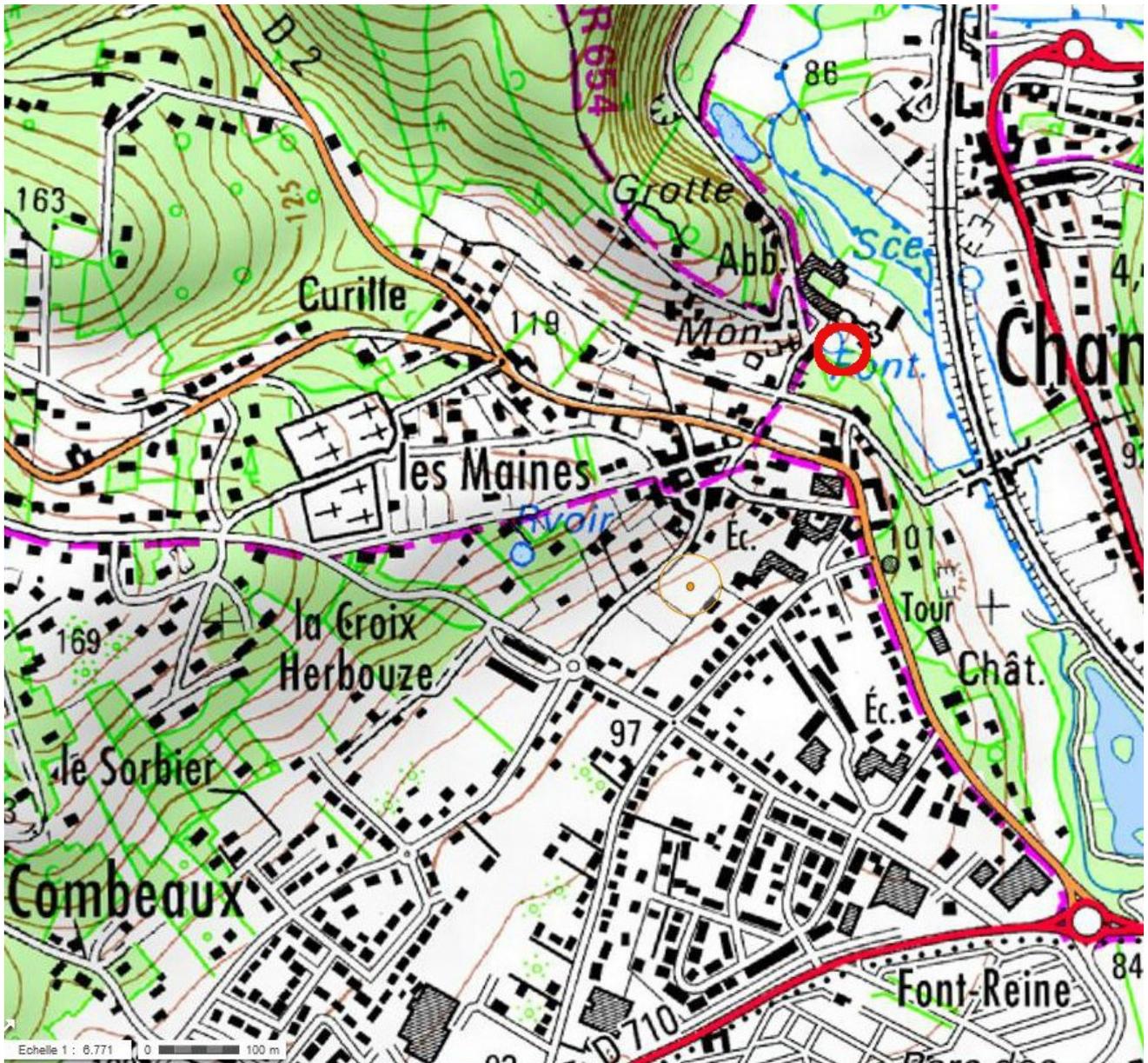
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - extrait de Géo Portail

Longitude (référée au méridien international) : 00°39'59,4''

Latitude Nord : 45°12'26,7''

Altitude : 90 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de www.cadastre.gouv.fr, à jour en CDIF le 4/10/2013, sur site le 1/08/2014

Échelle d'origine : 1/1000

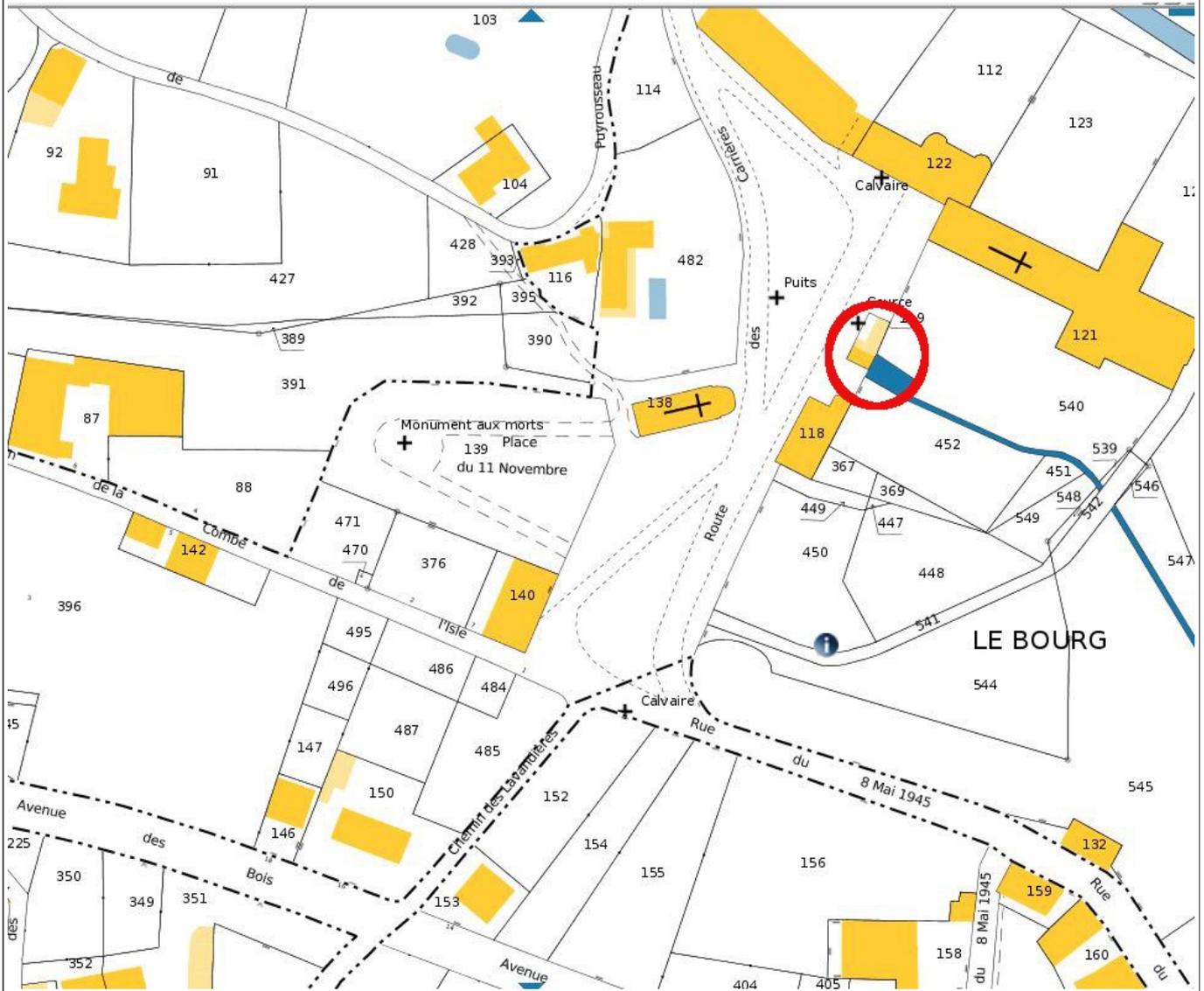
Section : A

Feuille n° AC01

Parcelle 540 - Superficie : 1491 m²

Nature : lavoir et source

Propriétaire : la commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1828

Échelle d'origine : 1/2500

Section : A dite du bourg

Feuille n° A1

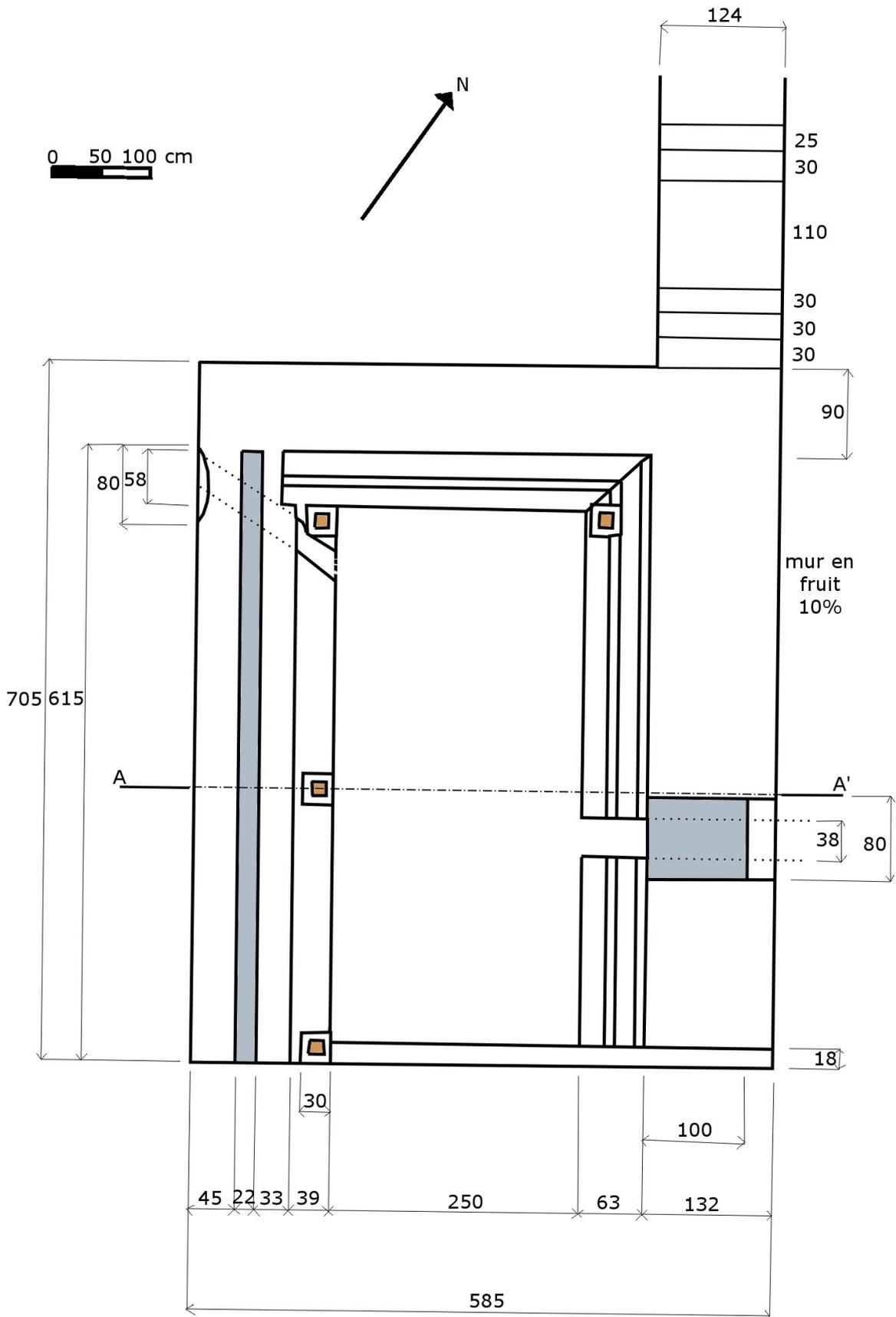
Parcelle n° 436 Superficie : non imposable Nature : jardin du presbytère

Propriétaire : la commune

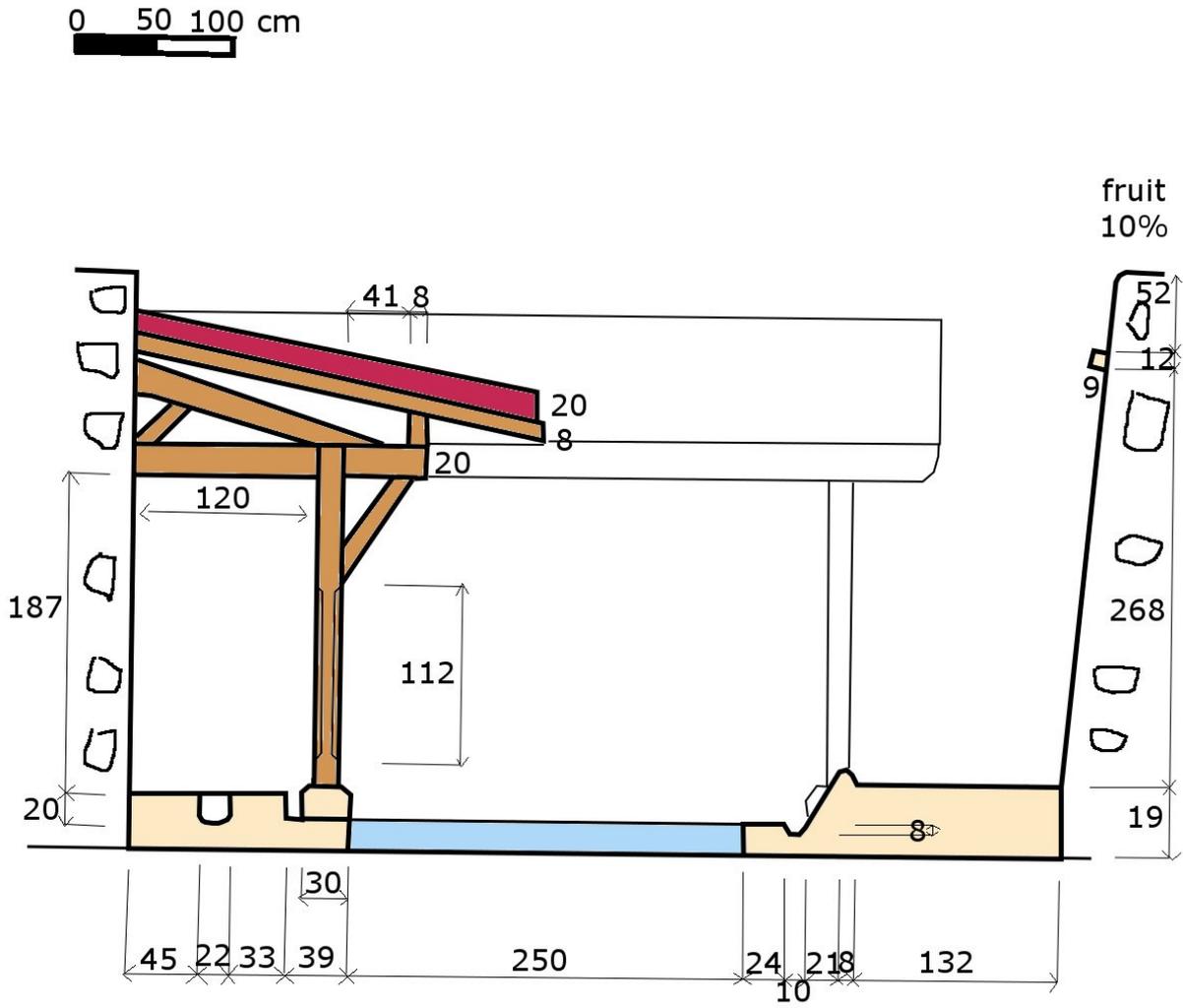


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Coupe à 20 cm du sol

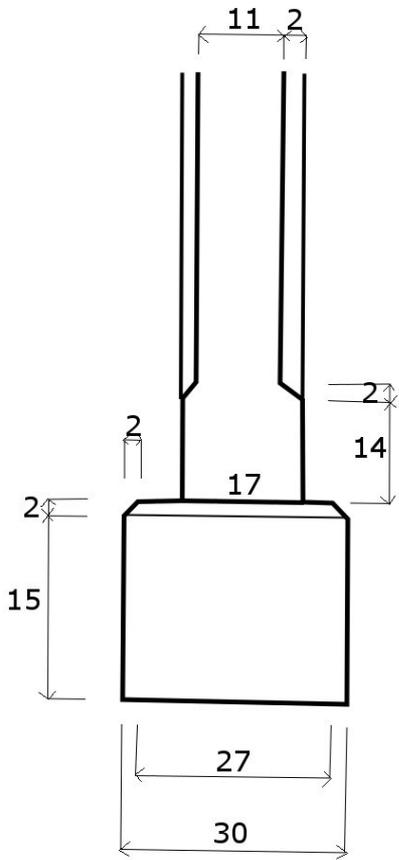


Coupe AA'

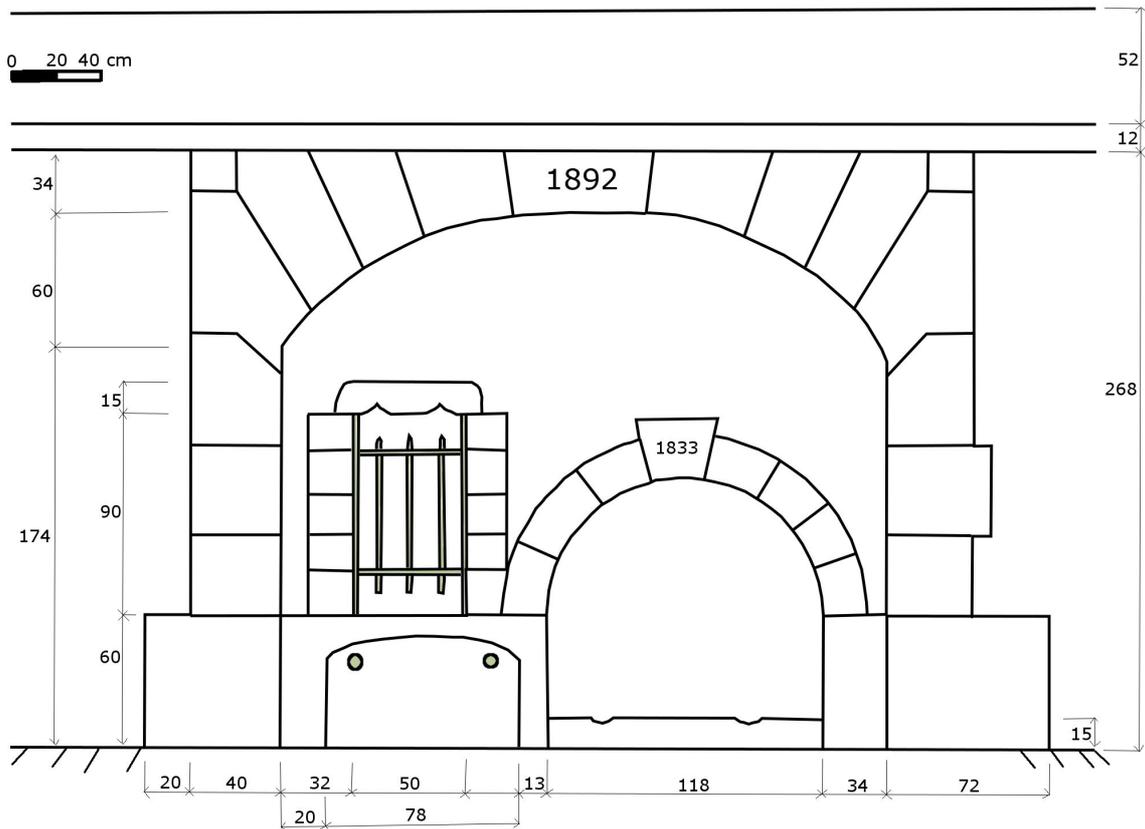


0 10 20 cm

Détail de la base des piliers



Elévation du mur est (fontaine)



DESCRIPTIF ECRIT

Ce lavoir couvert est situé sur la place de l'abbaye contre le mur du jardin ; la place étant en pente vers l'abbaye, le lavoir est de plain-pied côté église et on y accède par un escalier (3 séries de 3 marches séparées par un palier d'1,10 m) de l'autre côté. Côté jardin, le mur dépasse à peine de la toiture ; en face un mur en fruit de 10% et d'environ 3,30 m côté lavoir soutient le sol de la place sous laquelle circule l'eau.

Le lavoir est en effet alimenté par une source située en bordure de la route, sous la stèle à la mémoire d'Alain de Solminihac, abbé de Chancelade au début du XVII^e siècle et béatifié le 4 octobre 1981. L'eau passe dans un conduit souterrain qu'on aperçoit à travers la grille ménagée dans le mur est qui borde le lavoir ; elle sort par deux bouches en forme de têtes d'animaux (c'est la fontaine publique), est recueillie dans un bac recouvert d'une grosse grille, puis un conduit l'amène au lavoir. Dans l'angle nord-ouest un autre conduit, qu'on peut fermer à l'aide d'une plaque de métal, amène l'eau à l'extérieur en passant sous le sol par un orifice ménagé à la base du mur. De l'autre côté l'orifice forme une petite arche, l'eau circule dans une sorte de bassin de forme irrégulière, puis dans un canal maçonné ; plus loin elle forme un petit ruisseau qui va rejoindre la Beauronne.

C'est un lavoir rectangulaire ; les bords nord et est ont été taillés en forme de pierre à laver. Le bord sud est droit et étroit. Le bord ouest est plus large, les piliers de la toiture y reposent. Entre le mur du jardin et la bordure du lavoir une rigole, de la longueur du bassin, large de 22 cm et profonde de 20, est couverte par une plaque de fonte. Elle était à sec lors de notre passage.

La toiture, en tuiles canal, est en forme de L. Elle est soutenue par 4 piliers en bois, 3 sur le bord ouest et un dans l'angle nord-est.

Les piliers reposent sur un dé de pierre dont le haut est en chanfrein renversé ; les piliers de bois sont largement chanfreinés aux 4 angles sur une grande partie de leur hauteur.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



La source et son canal d'arrivée près du lavoir (sous la place)



La sortie de l'eau vers le lavoir



Sortie vers l'extérieur



De l'autre côté du mur

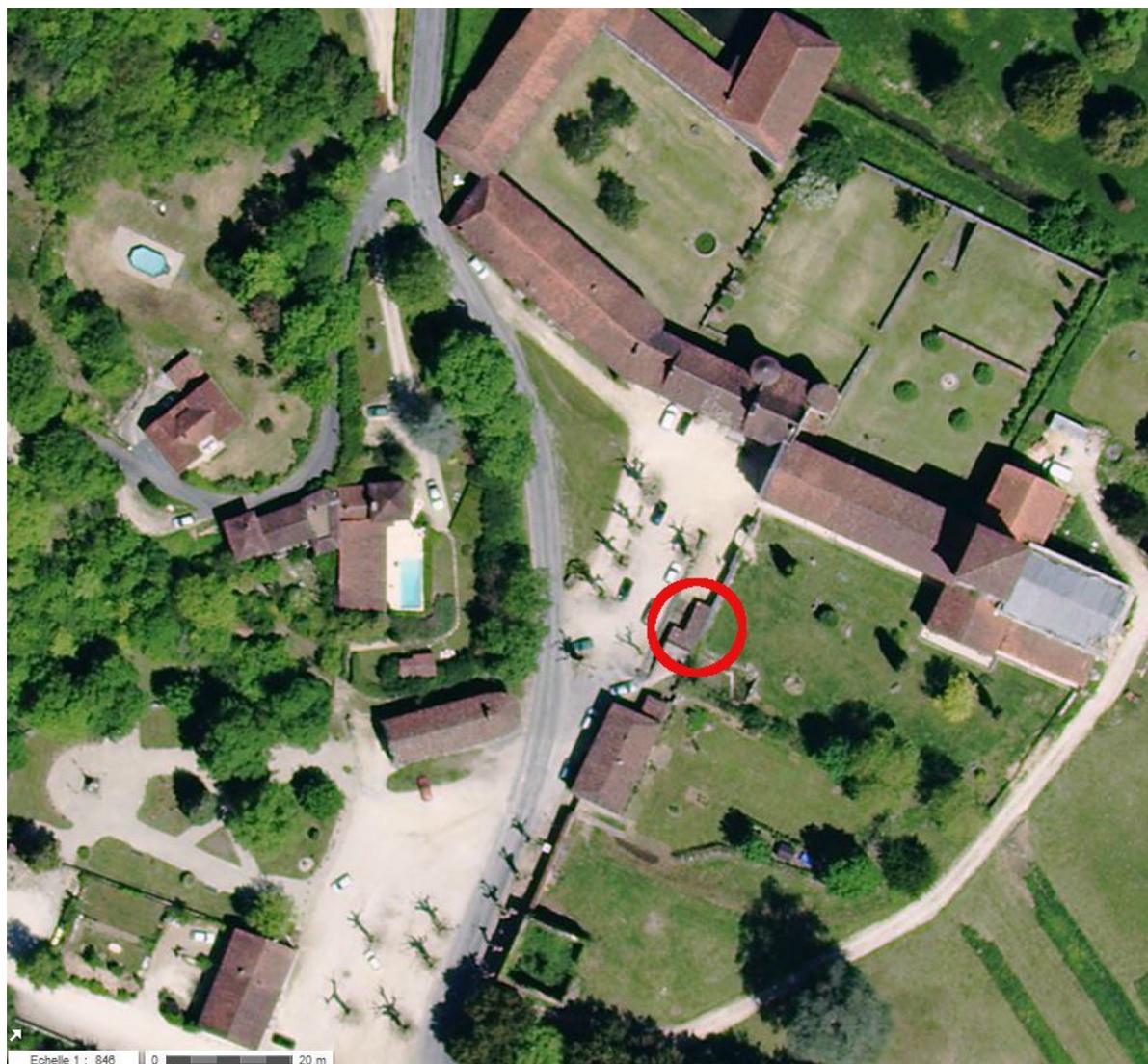


Vue sur la toiture depuis la place



Le mur est

Photo aérienne (Géo portail)



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Nous n'avons pas trouvé d'informations sur la date de création de ce lavoir : la source et le bassin situé dans le jardin du presbytère figurent sur le cadastre napoléonien de 1828 mais l'état des sections ne mentionne pas de lavoir ; l'aménagement doit être postérieur.

Dans les registres de délibérations du conseil municipal, on trouve à plusieurs reprises mention de réparations apportées à la fontaine et au lavoir :

- 11 décembre 1892 : lors d'une délibération précédente, le 19 juin, il avait été décidé de faire exécuter les réparations urgentes du lavoir et de la fontaine de la place publique aux frais de la commune. Un devis a été établi : il s'élève à 750 F

- 14 septembre 1905 : une souscription est organisée pour « *faire arranger et alimenter d'eau la fontaine du bourg* ». Elle rapporte 46 F et 25 journées de travail par 31 habitants.

- 1969 : la voûte du conduit souterrain traversant la place de l'église et amenant l'eau à la fontaine et au lavoir communal, s'est affaissée et nécessite d'être réparée

- 20 juillet 1972 : l'eau de la fontaine a été analysée et contient « *de nombreux bacilles coliformes* » ; elle est « *très dangereuse à boire* ».

Sources écrites :

- AD24, 63 P 1178/8

- Archives communales de Chancelade, Registres de délibérations du conseil municipal

DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR

L'ensemble lavoir et fontaine est en bon état ; le bassin situé de l'autre côté du mur du jardin a été curé entre le mois de mars (réunion technique) et le mois d'août.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Noms et prénoms des rédacteurs

Catherine Schunck (antenne de Périgueux) d'après les relevés faits en réunion technique en mars 2014 (groupe composé de François Schunck, Anne-Marie et Pierre Fermont, Jean Lapouze et Jacqueline Poltorak)

Dossier achevé le : 21 août 2014